

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 15 NOVEMBRE 2016

**Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires**

**Nombre de membres votants : 22**

Titulaires présents :	17
Titulaires représentés :	
Suppléants :	4
Procurations :	1

L'an deux mille seize, mardi 15 novembre 2016 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

### Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux de Cadours :	M. CLUZET A.
CC des Coteaux du Girou :	Mrs DUTKO H., GRANDJACQUOT D., VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., MIQUEL D., NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph., VASSAL J-P.
CC de Save et Garonne :	Mrs ESPIE J-C., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo :	Mme NARDUCCI., Mrs LAVIGNOLLE V., SALIERES J-L.

### Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux de Cadours :	M. DULONG D. par M. CLUZET A. (pouvoir).
CC des Coteaux du Girou :	M. CALAS D. par M. ANJARD N. (suppléant) ; M. ROUMAGNAC L. par M. GENEVE J-L. (suppléant).
CC du Frontonnais :	M. GALLINARO A. par Mme TIRMAN S. (suppléante).
CC de Save et Garonne :	Mme FRAYARD C. par M. MAJOREL J. (suppléant).

### Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou :	M. CUJIVES D.
CC de Save et Garonne :	Mme AYGAT C., Mrs AUZEMERY B., BOISSIERES J., JANER G., LAGORCE P.
CC Val'Aïgo :	Mrs OGET E., REBEIX N.

## Délibération n ° 2016 /20

**Objet : Installation des nouveaux représentants de la Communauté de communes Save et Garonne au Comité syndical du SCoT du Nord Toulousain**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5711-1 et suivants,

**VU** l'arrêté préfectoral du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

**VU** l'arrêté préfectoral du 25 mars 2015 portant modification des statuts du Syndicat Mixte,

**VU** les statuts dudit syndicat,

**VU** la délibération de la Communauté de communes Save et Garonne, en sa séance du 27 octobre 2016, portant désignation de leurs délégués au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

Monsieur le Président explique qu'en effet, suite aux changements intervenus au sein du Conseil communautaire, il est nécessaire de procéder au remplacement de MM MELIET et MOIGN (titulaires) et de M. PANNEBIAU (suppléant), anciennement délégués communautaires des communes de Launac, Larra et Thil au sein du syndicat.

Le Président rend compte à l'Assemblée de l'élection qui s'est tenue au sein de la Communauté de communes ; ont été élus les délégués suivants :

- **Titulaires :** M. ZANETTI Laurent (auparavant suppléant) et Mme FRAYARD Céline
- **Suppléants :** M. MARTIN Gilles et M. MAJOREL Julien

**APRÈS** que Monsieur Philippe PETIT, Président, ait procédé à l'appel nominal des délégués désignés,

### Le Comité syndical

**Article unique :** **DÉCLARE** installés comme suit les délégués représentant la Communauté de communes Save et Garonne au sein du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain :

<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
AUZEMERY Bertrand	DEBIEU-FAYOLLE Sophie
AYGAT Chantal	LACOME Jean-Luc
BOISSIERES Jean	MAJOREL Julien
ESPIE Jean-Claude	MARTIN Gilles
FRAYARD Céline	OUSTRI Christian
JANER Gérard	SANCHEZ Pierre
LAGORCE Patrice	VOLTO Véronique
ZANETTI Laurent	ZUCHETTO Géraldine

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
et ont signés au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	07/11/2016
Date d'affichage :	07/11/2016
Certifié exécutoire le :	28/11/2016
Affichée le :	28/11/2016

Philippe PETIT,  
Président

